

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

4 MARS 2023 DE 9H30 A 12H45

Présents (16): Claude Quintard, Christian Bertaux, Christophe Tilmant, Patrick Théry, André Boutry, Francis Corroyer, Michel Cuvelier, Jean-Marie Glantzlen, Claude Tiberghien, Pierre-Henri Braems, Jean-Pierre Vreck, Latifa Haddad, Xavier Devillers, Bruno Crépin, Christian Drelon, Serge Lonqueu,

Sont présents en visio (4): Alain Lucas, Jean-Marie Caille, Richard Dambrine, FX Callens.

Invités : Guillaume Flament, Etienne Vaudet, salariés

Excusés : Daniel Balembois, Christian Bléquy, Vincent Bossut, Régis Boulanger, François Carreel, Bernard Coquelle, Patrick Cornille, Alain Devillers, Jean-Paul Faurie, Pascale Favier, Hervé Fumery, Philippe Helon, François Laroyenne, Jean-Marie Macrelle, Alain Rogez, René Taccoen, Francis Villageois, Vili Zupancic, Eric Westfahl, Thierry Janssoone, Jean-Claude Germain,

Les Pouvoirs donnés au Président (5) : Daniel Balembois, Patrick Cornille, Alain Devillers, Hervé Fumery, Vili Zupancic et Jean-Pierre Vreck,après son départ.

Les Pouvoirs donnés au secrétaire (3) : Christian Bléquy, Régis Boulanger et Pascale Favier

Les Pouvoirs donnés au Trésorier (3) : Vincent Bossut, René Taccoen et Philippe Vanlemmens.

Les Pouvoirs donnés au CA (7) sont attribués au Trésorier : François Laroyenne, Jean-Marie Macrelle, Alain Rogez, Francis Villageois, Thierry Janssoone, Jean-Claude Germain et René Marion

Ce qui donne 38 votes valablement exprimables, sur 70 adhésions confirmées pour 2023.

Claude Quintard se réjouit de voir une assemblée aussi nombreuse.

Il salue le travail des 2 salariés et les remercie.

Dans un contexte énergétique tendu, **Alain Lucas** rappelle que les actions de sensibilisation à l'énergie solaire vont de pair avec un questionnement sur les réductions des consommations. Et qu'il n'y aura pas de transition énergétique viable sans travail important sur des actions de sobriété/efficacité.

1/ RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Plutôt que la version intégrale de 68 pages ou la version résumée qui a été diffusée le 24 février aux adhérents, **Etienne** prend la parole pour présenter le Power Pt qu'il a préparé, retrouvable ici https://solaire-en-nord.fr/documents/2023-03-04_AG_Bilan-solaire.pdf

Bilan 2022 de l'évolution du photovoltaïque en Haut de France.

- Objectifs régionaux (SRADDET)
- Les Cadastres solaires
- L'outil BDPV

- 125 adhérents, 28 animations, 12 lettres d'info, 27 publications, 3 toitures citoyennes achevées, 13 réunions du Bureau, 6 du CA et 4 groupes de travail (quid après l'O.A. ? Remise en place de la Charte Solaire en Nord ; Projet de recherche d'un Optimiseur d'Autoconso Solaire; Recherche d'un nouveau Modèle Economique pour les centrales citoyennes)
- Large rafraichissement du site web de Solaire en Nord + Page LinkedIn
- Missions de conseils à 410 personnes. 140 sont en liste d'attente début 2023.
- Opération d'achats groupés avec MonKitSolaire.
- Partenariat avec MRES, Energéthic, Enercoop et Energie Partagée dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement, pour proposer des accompagnements associatifs complets (de la sobriété aux EnR)....

Xavier Devillers, demande si les conseils délivrés sont gratuits ? - Oui, ils sont rémunérés par les subventions MEL et Région.

JM Caille demande si le triptyque est toujours diffusé ? - Oui, c'est même le principal support papier de communication.

Serge rappelle qu'Energie Partagée est associée au groupe de travail sur un nouveau Modèle Economique.

Première résolution :

Les membres de l'association réunis en assemblée générale ordinaire adoptent le **rapport d'activité** qui leur a été communiqué par courriel le 24 février, et qui est soumis à leur approbation

Pour : vote à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

2/ RAPPORT FINANCIER 2022

Christophe présente les comptes. Il salue la compétence professionnelle que **Vincent Bossut** lui apporte bénévolement. Celui-ci est applaudi par l'AG.

Il rappelle le contexte de liquidation de Solis Association et de la fusion qui occupait l'AG 2021, ainsi que la peine que cela lui a donné. Cette phase est à présent terminée. Il s'en réjouit.

Il ne présente aujourd'hui que des comptes Solaire en Nord :

Les Recettes propres (hors subventions) sont de 3 000 € ;

Le Résultat net est de 5 403 € ;

Les Fonds propres sont arrêtés à 3 273 € ;

L'apport des bénévoles est comptée à 16 698 €, pour 759 heures passées ;

Les dons s'élèvent à 4 950 €.

Deuxième résolution :

Les membres de l'association, à jour de cotisation de l'année 2023 approuvent le **rapport financier 2022** (bilan et compte d'exploitation) validé par la société d'expertise comptable Harmonium et qui leur a été adressé par courriel le 24 février. Ils donnent quitus au bureau de l'association pour sa gestion

Pour : à l'unanimité des votants

Contre : 0

Abstention : 0

3/ AFFECTATION DU RESULTAT

Troisième résolution :

Le résultat de l'exercice 2022, soit 5 403 €, est affecté au report à nouveau

Pour : à l'unanimité des votants

Contre : 0

Abstention : 0

4/ COTISATIONS

Quatrième résolution :

L'assemblée générale adopte la recommandation du Conseil d'Administration de maintenir la cotisation à 15 € pour l'année 2023.

Pour : à l'unanimité des votants

Contre : 0

Abstention : 0

Patrick Thery encourage les adhérents à solliciter d'autres adhésions

Richard Dambrine rappelle l'époque où les installateurs payaient la 1ère cotisation de leur client. Faut-il renouveler ?

Guillaume suggère plutôt de solliciter un don des installateurs à l'issue de chaque exercice, pour soutenir les actions de l'association.

5/ 5- RENOUELEMENT DU CA

Cinquième résolution :

Les 4 adhérents suivants, à jour de leurs cotisations 2023, membres du Conseil d'Administration et dont les mandats arrivent à échéance, sont candidats à leur renouvellement. Il n'y a pas d'autre candidat. Ils sont réélus au Conseil d'Administration pour une durée de trois ans.

- Christophe Tilmant
- Patrick Théry
- Christian Drelon
- Richard Dambrine

Pour : à l'unanimité des votants

Contre : 0

Abstention : 0

6/ VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2023

Guillaume, qui en est l'auteur, le présente :

L'embauche d'un(e) 3ème salarié(e) à mi-temps au 1er mai est très sérieusement envisagée. On attend le vote de la MEL le 17/03 concernant une augmentation du budget de 20 000€ et celui de la Région en avril.

La réalisation de ce budget nécessite aussi de trouver 12 500 € de ressources propres. Ce qui est envisageable, vu les sollicitations de Escaudain, Lomme, Santes (Prestations "feuille de route solaire",

sensibilisation et conseils patrimoniaux) et potentiellement les ressources que pourront nous assurer dans le futur, le marché Amelio de la MEL en groupement avec Urbanis.

FX Callens évoque les décalages de versement des subventions et les soucis bancaires que cela occasionne. Effectivement nos réserves associatives sont faibles au regard des besoins. Nous nous employons à les améliorer.

Sixième résolution :

Les membres de l'association réunis en assemblée générale ordinaire adoptent le budget prévisionnel 2023 qui leur a été adressé par courriel le 24 février.

Pour : à l'unanimité des votants

Contre : 0

Abstention : 0

7/ 7- RAPPORT D'ORIENTATION.

Claude en donne lecture. La formule "productiviste" fait réagir. **Claude** explique ce que nous entendons par là : nous visons avant tout, par nos conseils et nos projets, aux économies d'énergie.

Septième résolution : les membres de l'association réunis en assemblée générale ordinaire adoptent le rapport d'orientation qui leur a été communiqué par courriel le 2 mars et qui est soumis à leur approbation

Pour : à l'unanimité des votants

Contre : 0

Abstention : 0

FIN